



DROITS DE L'HOMME ET SOCIÉTÉ CIVILE

Fiche numéro 11/04
 Contrat » NEAR-TS/2015/367-154



Mieux appliquer les droits des enfants sans soutien familial en Tunisie

Améliorer l'image et la prise en charge de l'enfant sans soutien familial et faire reconnaître son statut de sujet de droit pour une société plus bienveillante.

↓
 SOCIÉTÉ CIVILE
 PROTECTION DE L'ENFANCE



RÉGIONS

- » Nabeul
- » Bizerte
- » Tunis
- » Monastir
- » Sousse
- » Mahdia
- » Gabès
- » Médenine
- » Gafsa
- » Sfax
- » Kairouan



PÉRIODE D'EXÉCUTION

» 2016-2019



BUDGET

820 000 €

- » **Instrument**
Instrument coopération au développement
- » **Programme**
Programme en faveur des organisations de la société civile
- » **Modalité**
Subvention à la société civile
- » **Part UE**
73 %
- » **Mise en œuvre**
Santé Sud, Réseau Amen Enfance Tunisie



BÉNÉFICIAIRES

- » **Les enfants accueillis dans les pouponnières du Réseau Amen Enfance Tunisie**

→ CONTEXTE

En Tunisie, 1 300 enfants naissent chaque année de relations hors mariage, dont 600 sont placés dans des pouponnières en raison des pressions d'une société où les relations hors mariage sont taboues. Ces enfants sont confrontés à une dure réalité et sont privés d'un cadre familial essentiel à leur développement.

Le Réseau Amen Enfance Tunisie (RAET) fédère aujourd'hui 13 des 14 pouponnières pour enfants sans soutien familial. Depuis sa constitution en 2011, le RAET peut compter sur l'appui de l'organisation française Santé Sud, active en Tunisie depuis 1994. Le défi est celui de la prise en compte des lignes directrices en matière de protection de remplacement. La question du financement des pouponnières se pose aussi, puisque les subventions étatiques octroyées aux unités de vie prenant en charge ces enfants correspondent en moyenne à 25 % des coûts complets de prise en charge.

→ OBJECTIFS

Ce projet a pour objectif de faire bénéficier les enfants sans soutien familial d'une protection renforcée et pérennisée.

L'action entend renforcer le RAET et mettre en place des normes de qualité de référence visant l'amélioration des modalités de protection de remplacement. Le projet renforcera la concertation entre la société civile et les pouvoirs publics afin de promouvoir une stratégie nationale d'intervention sur la protection de l'enfance en Tunisie.

→ MISE EN ŒUVRE

Santé Sud accompagne le RAET dans la planification stratégique de ses activités sur 5 ans, qui servira de cadre de la relation avec les autorités de tutelle locales et nationales. Un appui du RAET au niveau organisation-

nel, technique et institutionnel leur permettra de mieux défendre les pouponnières et répondre à leurs besoins. Des formations des salariés du RAET et des pouponnières sont également prévues pour une meilleure application du manuel de procédures internes.

Un référentiel qualité de protection de remplacement compilant les bonnes pratiques sera élaboré de façon participative. Il couvrira tous les milieux dans lesquels un enfant sans protection familiale doit être accompagné (de la maternité jusqu'à l'adoption) selon des modalités de prise en charge répondant à ses besoins spécifiques et respectueuses de ses droits.

Chaque pouponnière bénéficiera d'appui technique pour élaborer une nomenclature des coûts de fonctionnement et avoir une meilleure visibilité financière de ses activités. Ceci leur permettra de défendre leurs intérêts auprès des pouvoirs publics.

Un cycle de forums nationaux et régionaux rassemblant la société civile et les pouvoirs publics sera organisé pour promouvoir la protection de remplacement des enfants sans soutien familial.

Enfin, le RAET sera formé aux techniques de sensibilisation et de plaidoyer. Il s'agit d'inciter les pouvoirs publics à renforcer les moyens dévolus à l'application du cadre légal. Des campagnes de sensibilisation seront menées sur les droits des enfants abandonnés.

Au total, au moins 1 000 enfants sans soutien familial profiteront d'une meilleure prise en charge dans les pouponnières et d'opportunités d'être adoptés ou placés en famille d'accueil. Plus largement, des milliers d'autres bénéficieront du changement de regard porté par la société sur l'enfance abandonnée et de la meilleure reconnaissance de leur statut juridique.



sites internet
www.santesud.org/sinformer/actions/Tunisie%20RAET.pdf
 contact
melanie.brیده@eeas.europa.eu